

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 juillet 2015

1 – Commission d'appel d'offres – suite au courrier Sous-Préfecture

Après avoir pris connaissance du courrier de la Sous-Préfecture, le Conseil Municipal décide d'annuler la délibération 2015/43 nommant un membre suppléant à la commission d'appel d'offres.

2 – Acquisition parcelle AK 756 de 245 m²

La propriétaire a donné son accord, la commune va acquérir cette parcelle de 245 m² au prix de 2 €/le m² permettant d'agrandir le foirail d'autant.

3 – Convention entre la commune et le Bar-Restaurant des Sports

Le Conseil Municipal approuve cette convention.

4 – Personnel communal

⇒ *Requête de Mme GOSSET*

Mme GOSSET nous a fait part de son souhait de diminuer son temps de travail afin de pouvoir bénéficier de ses mercredis matins. Actuellement elle est sur un poste à 32 heures par semaine, mais l'annualisation lui fait effectuer sur les périodes scolaires 39 heures par semaine. Son remplacement pour 4 heures hebdomadaires étant relativement difficile nous ferons appel à un agent intérimaire titulaire du CAP « Petite enfance ».

Le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable à la requête de l'agent portant ainsi de manière définitive son temps de travail hebdomadaire à 29 heures au lieu de 32 heures précédemment.

⇒ *Apprentis*

Les engagements n'ont pas été tenus, donc le contrat a été rompu d'un commun accord.

5 – Travaux

⇒ *Rue de Plaisance – Rue de la Lande*

Du retard a été pris, d'après le planning proposé, les travaux commenceraient début novembre, mais le risque lié aux intempéries n'étant pas évaluable, nous ne maîtrisons pas la durée.

Il est proposé au Conseil Municipal de reporter la réalisation de ces travaux 1^{er} trimestre 2016.

⇒ *Cabinet médecin/infirmière*

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement du local sis au 1-Rue de l'Eglise. Il a été tenu compte des demandes de l'infirmière.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur MAURICE à faire les démarches liées aux autorisations d'urbanisme.

6 – Participation citoyenne

Lors de la réunion publique du 7 juillet dernier, à laquelle une quarantaine de personnes ont assisté, il a été confirmé la volonté d'étendre cette expérience à d'autres zones. La commune doit dans un premier temps mettre en place l'organisation dans chacun des nouveaux secteurs et ensuite réaliser des réunions de coordination des différents référents.

7 – 3C

⇒ *Fêtes* : Mme BIDRON absente

⇒ *Commerce/artisanat*

Les boulangers iront jusqu'au bout de leur bail, dont nous ne connaissons pas la date. Lors d'un échange verbal avec M. MAURICE, M. ERNOULT a précisé qu'il ne partirait pas tant que son fond de commerce ne sera pas vendu.

⇒ *Jeunesse Famille Séniors*

La mise en place de l'aide aux devoirs prend forme. Le règlement intérieur est en cours de rédaction. Le démarrage est prévu pour la rentrée scolaire 2015. Cinq bénévoles proposeront cette aide dans les locaux de l'Entraide Selloise, pour un coût pour les familles de 12 € par trimestre (fraction du coût de l'adhésion à l'ENTRAIDE SELLOISE).

⇒ *Communication*

Le bon à tirer du petit agenda 2016 a été reçu pour corrections si nécessaire.

Média Plus nous propose de mettre gratuitement à la disposition de la commune un panneau de ville en bois. Celui-ci serait installé Place du Mail. Avis favorable du Conseil Municipal.

⇒ *Culture tourisme*

Mme MOREAU est volontaire pour être présidente de ce 3C.

⇒ *Sports*

Challenge réussi pour l'organisation des journées « Tennis ballon » et "pétanque" organisées par le 3C sports en collaboration avec le Comité des fêtes et le Tennis Club Val de Saudre.

Monsieur DES COURTILS demande les parkings soient désherbés et le boulodrome réaménagé. Il présente actuellement trop de cailloux pour permettre un jeu acceptable. Il y aurait lieu d'envisager d'éliminer une grande partie de ces cailloux et si nécessaire de compléter par le dépôt d'une couche de sable.

⇒ *Voirie Travaux Environnement*

Un rendez vous a été arrêté pour faire le point du plan communal de désherbage.

Monsieur MAURICE souhaite que soit étudiée la possibilité de dégager la 3^{ème} arche du pont. L'encombrement de cette arche est très vraisemblablement une des causes de la montée des eaux vers Courgerais en cas de crue de la Sauldre.

⇒ *Embellissement*

Les entrées de village ont été réalisées, les jardinières ont été réparties sur les trottoirs.

⇒ *Télécommunication –numérique*

L'Expertise des chambres d'orange est en cours entre La Ferté Imbault et Selles Saint Denis. Nous apprécierons le résultat de ces travaux effectifs dans 18 mois.

8- Dates des prochaines réunions

⇒ *Conseils municipaux*

Mardi 1^{er} septembre 2015 à 18h30

Lundi 5 octobre 2015 à 18h30

Lundi 9 novembre 2015 à 18h30

Lundi 7 décembre 2015 à 18h30

9 – Plan canicule

Suivant une liste établie en Mairie, Monsieur BURON et Monsieur HACHET ont visité à plusieurs reprises les personnes isolées qui pourraient être fragilisées par la canicule.